



COMPTÉ - RENDU DE LA SEANCE
DU
CONSEIL MUNICIPAL

en date du jeudi 8 Juin 2017

Présents :

Mesdames : Isabelle ALVAREZ, Claudine BOIRIE, Stéphanie DOLIE, Gisèle DUBARRY, Éliane PAMBRUN, Anne THEIL.

Messieurs : Jacky CHAUVEAU, Marc DECKER, Jean-Claude DEJEANNE, Pierre LASPALLES, Ghislain NOWAK, Daniel PENE et Marc PIQUEMAL.

Excusées :

Mme Patricia BRUEL, ayant donné procuration de vote à M Daniel PENE.

M Gaston FORGUES, ayant donné procuration de vote à Mme Éliane PAMBRUN.

Secrétaire de séance : M Marc PIQUEMAL.

ORDRE DU JOUR :

1 – CERTIFICATS D'ECONOMIES D'ENERGIE issus d'opérations réalisées sur le patrimoine des TEPCv : convention pour la valorisation et la gestion par le SDE 65 pour le compte de la commune de GERDE.

2 _ BOIS-ENERGIE : changement des chaudières des bâtiments communaux :
demande de Financement par le FSIL et l'ADEME

3 _ AMENAGEMENT « Nature » de l'Aire de Loisirs :
Projet d'équipements complémentaires, demande de financement Région OCCITANIE,
Jeunesse et Sports.

4 _ Délégation de police à deux adjoints.

5 _ Coupe affouagère complémentaire : tarification.

6 _ Dénomination de la salle ex-cantine du bâtiment de la Maison du Village.

COMMUNICATION :

- * Tirage au sort de citoyens de la Commune pour les Jurys d'Assises.
- * Organisation des scrutins des Élections Législatives des 11 et 18 Juin 2017
- * Avancée des documents d'urbanisme : SCOT et PLU.
- * Point sur la situation actuelle de l'auberge communale :
 - travaux d'accessibilité et de sécurité
 - perspectives d'utilisation.
- * Travaux d'aménagement de la Mairie.
- * Informations sur les manifestations publiques.

QUESTIONS DIVERSES.

M le Maire propose que soit reporté au prochain Conseil Municipal la lecture du compte rendu du Conseil Municipal du 13 avril 2017.

INFORMATION :

Les 348 sénateurs sont élus au suffrage universel indirect par environ 162 000 grands électeurs. Dans chaque département, les sénateurs sont élus par un collège électoral de grands électeurs formé d'élus de cette circonscription : députés et sénateurs, conseillers régionaux, conseillers départementaux, conseillers municipaux, élus à leur poste au suffrage universel*.

M le Maire propose que l'on procède à l'élection des électeurs titulaires et suppléants et demande si des conseillers se portent volontaires en sachant que M le Maire est électeur titulaire d'office

En application du décret n° 2017-1091 du 2 Juin 2017 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée communale que dans les communes de moins de 3500 habitants les délégués titulaires et suppléants sont élus séparément au scrutin secret majoritaire.

Conformément à l'article L.284 du code électoral le Conseil Municipal doit élire 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants.

Monsieur le Maire demande aux élus lesquels d'entre eux (elles) sont candidats à l'élection de délégué titulaire, 3 personnes se portent candidats : M Marc DECKER, Mme Éliane PAMBRUN et M Jean-Claude DEJEANNE.

Résultat du 1^{er} tour de scrutin de l'élection des délégués titulaires :

Nombre de votants : 14

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L66 du Code électoral) : 0

Nombre de suffrages exprimés : 14

M DECKER, Mme PAMBRUN et M DEJEANNE sont élus au 1^{er} tour de scrutin et acceptent le mandat.

Pour les délégués suppléants, sont candidats : Mme BOIRIE, M PIQUEMAL et M LASPALLES.

Résultat du 1^{er} tour de scrutin de l'élection des délégués suppléants :

Nombre de votants : 14

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L66 du Code électoral) : 0

Nombre de suffrages exprimés : 14

M PIQUEMAL, Mme BOIRIE et M LASPALLES sont élus au 1^{er} tour de scrutin et acceptent le mandat.

1- CERTIFICATS D'ECONOMIES D'ENERGIE issus d'opérations réalisées sur le patrimoine des TEPcv : convention pour la valorisation et la gestion par le SDE 65 pour le compte de la commune de GERDE.

Concerne l'affectation de la gestion des **CERTIFICATS D'ECONOMIES D'ENERGIE (les opérations d'isolation des bâtiments communaux)** par le **SDE**

VOTE A L'UNANIMITE pour l'affectation de la gestion des Certificats d'Économies d'Énergie par le SDE

**2- BOIS-ENERGIE : changement des chaudières des bâtiments communaux :
demande de Financement par le FSIL et l'ADEME**

La gestion et le suivi du dossier de financement des chaudières est transférée au FSIL et à l'ADEME,
VOTE A L'UNANIMITE pour le transfert de la gestion et du suivi du dossier de financement au FSIL et à l'ADEME,

3- AMENAGEMENT « Nature » de l'Aire de Loisirs :

Projet d'équipements complémentaire, demande de financement Région OCCITANIE, Jeunesse et Sport.

Présentation du dossier de la société Altibranches concernant une installation de jeux en bois au ras du sol pour les enfants à partir de 3 ans, cette installation viendra à l'aire jeux en complément du circuit vélo,

Le montant de cette installation de 11 065,84 €, sera financé à 30 % par la Région, un financement complémentaire sera demandé aux services de la Jeunesse et des sports.

M le Maire propose un vote pour la mise en place de cette installation et son financement.

VOTE A L'UNANIMITE POUR CETTE INSTALLATION

4- Délégation de police à deux adjoints.

M le Maire confirme qu'il donnera en cas d'absence délégation de police à deux adjoints par arrêté municipal.

5- Coupe affouagère complémentaire : tarification.

M. DEJEANNE explique à l'assemblée communale que le Département a réalisé des travaux d'élagage des arbres sur la route départementale des Palomières.

M. DEJEANNE propose d'effectuer des lots de bois et de mettre ces lots à la vente affouagère au prix de 60€ le lot.

Entendu les explications de M. le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide :

- De fixer le prix de 60€ le lot de ces chablis situés sur la route départementale des Palomières.
- De mandater M. le Maire pour engager la procédure de mise en recouvrement sur le budget 2017.

6- Dénomination de la salle ex-cantine du bâtiment de la Maison du Village.

M le Maire propose le nom de Jacques FOURCADE en tant qu'architecte chargé de la réalisation du projet.

Une discussion s'engage M Daniel PENE et M Jacky CHAUVEAU estiment que le nom de Jean ESPAGNACQ Maire du village et initiateur du projet devrait aussi être retenu,

M le Maire propose que soient retenus les dénominations suivantes :

-Maison du Village Jean ESPAGNACQ (sous réserve de l'accord de la famille)

et

-Salle Jacques FOURCADE

il est procédé au vote concernant l'approbation de ces dénominations

14 VOIX POUR

1 ABSTENTION

LES DENOMINATIONS SONT ADOPTEES

COMMUNICATIONS :

***Tirage au sort de citoyens de la Commune pour les Jurys d'Assises 2018,**

Il est procédé au tirage au sort sur la liste électorale sont désignés :

- Mme GOUIN Annie, Germaine, Claire épouse RENARD Domiciliée rue de Pins 65200 GERDE
- M ARTIGUE Michel, Raymond, Marcel Domicilié 3 impasse Bessayns 65200 GERDE,
- Mme VERDOUX Marie Paule 48 avenue Philadelphie 65200 GERDE,

***Organisation des scrutins des Elections législatives des 11 et 18 juin 2017**

-Un planning des conseillers présents lors des deux journées électorales est établi,

***Avancée des documents d'urbanisme : SCOT et PLU.**

- 27 mars 2017 mise en application de la loi ALUR (Accès au Logement et Urbanisme Rénové) avec le transfert de la compétence PLU à la CCHB. Pour autant cela ne signifie pas que les communes soient dessaisies de leur document. Elles devront continuer à suivre leur démarche, leur procédure sur le fond et l'avancement du projet.

Par contre la CCHB sera chargée :

- de délibérer sur les approbations des divers documents,
- de lancer les enquêtes publiques,
- de payer les factures des divers prestataires.

La CCHB doit donc récupérer l'ensemble des contrats passés avec les bureaux d'études qui deviennent prestataires directs de la CCHB.

***Point sur la situation actuelle de l'auberge communale :**

Par décision judiciaire le local de restauration a été récupéré par la commune, concernant le gîte la décision n'interviendra que dans un ou deux mois

- travaux d'accessibilité et de sécurité, restent à effectuer le plancher à rehausser, le local à isoler
- perspectives d'utilisation : une réunion d'élus sera prévue pour décider de l'utilisation du local

***Travaux d'aménagement de la Mairie.**

- l'ascenseur a été installé et fonctionnera quand les travaux restant d'électricité, de plomberie, de traitement des planchers et d'isolation des plafonds seront terminés.

***Informations sur les manifestations publiques.**

M le Maire indique que les principales décisions à prendre pour les prochaines manifestations publiques sont d'ordre Sécuritaires.

QUESTIONS DIVERSES.

Mme Stéphanie DOLIE informe que pour la fête de la musique le 21 juin 2017 un bal aura lieu à l'aire de jeux

M Ghislain NOWAK souhaiterait l'installation d'un autre abri pour le troc de livres et demande si la mise à disposition de tricycles électriques est prévue,

M Ghislain NOWAK fait part du souhait de l'installation à l'aire de jeux de W.C.

M le Maire précise : qu'un abri troc de livres est déjà en service près du cimetière ; un deuxième point de troc de livres sera installé à l'aire de jeux. Le projet de vélos électriques est en bonne voie de mise en place, des toilettes sèches peuvent y être installées,

M Daniel PENE fait remarquer que tous les réseaux passent à proximité de l'aire de jeux et qu'un raccordement sera possible,

M le Maire lève la séance à 19h 55

Le secrétaire de séance :

M Marc PIQUEMAL